

Ce guide a pour objectif d'homogénéiser l'évaluation de cette épreuve lors des examens passés dans notre région.

Le MFT

4 – Epreuve de remontée d'un plongeur en difficulté de - 25 m : coefficient 4

Cet exercice consiste à remonter un plongeur en difficulté d'une profondeur de - 25 mètres départ du fond en flottabilité nulle, décollage à la palme et ou au gilet, remontée à la palme et ou au gilet, avec contrôle des gilets et le remorquer correctement à la surface jusqu'à une embarcation

Dès le début de la session, le jury expose aux candidats les moyens à utiliser et les conditions de réalisation.

Cette épreuve doit permettre au candidat de démontrer :

- son adaptation au milieu ;
- son sens de l'observation et sa capacité à adapter son comportement à la situation rencontrée et à son évolution ;
- sa capacité physique ;
- sa prise en compte des paramètres de sécurité ;

La proposition privilégiée consisterait plutôt dans la soumission aux candidats d'une situation réaliste l'invitant à intervenir en utilisant tous les moyens à sa disposition pour assister ou secourir le juré et s'adapter à l'évolution possible de ses symptômes. Pour autant, les conditions, environnementales notamment, sont susceptibles de conduire le jury à imposer l'utilisation de moyens particuliers.

Proposition

Considérant que l'épreuve s'adresse à de futurs MF1, il est attendu une démonstration.

Sur un même examen tous les candidats doivent être évalués à partir de la même situation.

- ✓ Départ sur une assistance sur signe « ça ne va pas » nécessitant une assistance et se transformant avant 20 m en sauvetage : victime inconsciente, mâchoire relâchée, perte du détenteur.
- ✓ Cette situation peut évoluer vers une syncope de la victime au cours de la remontée

En cas de mauvaise visibilité, le détenteur devra rester en bouche pour garantir les conditions de sécurité.

Palmes ou bouée ?

Les deux : on cherche à évaluer la capacité à s'extraire du fond à une vitesse maîtrisée avec tous les moyens à disposition

Départ équilibré du fond, sur un fond de l'ordre légèrement supérieur à 25 m de l'ordre de 26 à 27 m.

Au début le candidat peut décoller à la palme ou à la bouée. Au cours de la remontée il peut utiliser l'un ou l'autre des moyens de propulsion ou les deux.

L'utilisation du palmage en dessous d'une profondeur de 15 m si elle est parfaitement maîtrisée et ne met pas en difficulté le sauveteur, et seulement dans ce cas (effort parfaitement géré, ventilation totalement maîtrisée..) peut être une preuve d'expertise de sa part.

Critères de réalisation

La descente ne fait pas partie de la démonstration.

L'épreuve démarre sur un légèrement fond supérieur à 25 mètres de l'ordre de 26 à 27 m pour vérifier la stabilisation.

L'épreuve commence après stabilisation, flottabilité nulle du candidat et du moniteur à 25 m en déplacement horizontal.

Sur ordre du jury, le candidat prend la fonction de guide de palanquée et doit alors réagir à une situation claire et sans ambiguïté.

Il peut s'agir d'une assistance ou d'un sauvetage selon décision du jury explicitée au préalable aux candidats (voir ci-dessus).

Critères de réalisation

- ✓ Le stagiaire doit s'assurer tout au long de la remontée de la présence du détendeur en bouche.
- ✓ La remontée doit se faire grâce au gilet et / ou à la palme.
- ✓ L'arrêt doit être franc dans la zone des 6 à 3m, le tour d'horizon se fait à profondeur constante.
- ✓ Délai d'intervention.
- ✓ Remise de l'embout en bouche, si nécessaire, confortable, 2^{ème} étage vide d'eau.
- ✓ Maintien de l'embout pendant toute la remontée.
- ✓ Remontée à vitesse constante, une vitesse rapide jusqu'à une profondeur de 20 mètres peut être tolérée. Elle doit être constante ensuite et correspondre à la situation : 10 m/min pour une assistance en cas de décompression à l'ordinateur, 15 à 17 m/min dans les autres cas.
- ✓ Contrôle de l'assisté ou du sauvé

Regonfler le SGS est toléré mais pénalisant, un redémarrage à la palme au cours de la remontée est aussi toléré mais pénalisant, de même une stabilisation de la profondeur pendant la remontée.

Le palmage peut être le moteur principal de la remontée essentiellement dans la zone d'intervention jusqu'à environ 20 m ; au-delà le palmage ne sera pas le moteur principal de la remontée.

La vitesse depuis le tour d'horizon à la surface doit être de 6 m/min

Au retour surface, le signe de détresse doit être clair, en direction de l'embarcation

Le candidat devra effectuer un tractage à son retour en surface jusqu'à l'échelle du bateau ou à minima un tractage de l'ordre d'une minute autour du bateau.

L'épreuve s'arrête au signal du jury, lorsque le plongeur inanimé (le jury simulant la victime) peut être pris en charge dans de bonnes conditions par une équipe d'intervention, depuis le bateau.

Il n'est pas demandé de prise d'échelle, cependant à l'issue du remorquage, une préparation à la sortie de l'eau (dégrafage du SGS, largage du lest...) sera réalisée.

Le président du jury et délégué de la CTR s'assurent in situ des conditions de mer et de l'homogénéité des critères le jour J pour l'ensemble des jurys pour définir le temps de tractage et la préparation à la sortie de l'eau.

Critères d'élimination

Dans tous les cas

- ✓ Une non prise en compte de la situation de départ se caractérisant par une augmentation de la profondeur de plus d'un mètre.
- ✓ Un délai d'intervention supérieur à 15 sec.
- ✓ Au cours de la remontée, une redescente de plus d'un mètre considérant qu'il s'agit d'une démonstration réalisée par un MF1.
- ✓ L'utilisation prépondérante du palmage pour la remontée avec non maîtrise parfaite et pouvant mettre en difficulté le sauveteur (effort mal géré, ventilation non maîtrisée..)
- ✓ Remontée inférieure à 1 min 20 sec, ou supérieure à 2 min 30 s. (Intervalle de temps mesuré entre le décollage et le début du tour d'horizon).
- ✓ Pas d'arrêt entre 5 et 3 mètres.
- ✓ Tractage non réalisé jusqu'à l'arrêt demandé par le moniteur.

Pendant le sauvetage et le tractage :

- ✓ Perte de l'embout plus de 15 sec, entraînant potentiellement une reprise respiratoire de l'accidenté sans détendeur, plus d'une fois une perte de l'embout au cours de la totalité de l'épreuve (remontée et tractage).

- ✓ Détendeur non ou mal remis en bouche, le jury faisant le rôle du syncopé risquant une noyade. (Le jury remettra son détendeur en bouche lui-même, en s'aidant de la main du candidat, au-delà d'une apnée de 15 sec. pour bien montrer que le détendeur était retiré).